



Lannion, le 4 aout 2010

**RÉSEAU
D'ÉDUCATION À
L'ENVIRONNEMENT
EN BRETAGNE**

Aux membres du C.A. du REEB

COMPTE RENDU Conseil d'administration

Le vendredi 3 septembre 2010

de 9h 30 à 17h00

à BRANFERE – Ecole Nicolas Hulot

REEB

14, rue du Muguet

22300 LANNION

tel/fax : 02 96 48 97 99

www.educ-envir.org/reeb

reeb@orange.fr

La matinée a été consacrée à une présentation des missions et actions sur lesquelles se mobilise l'équipe de l'Ecole Nicolas Hulot. Les échanges ont permis de prendre la mesure de l'implication de l'équipe, des spécificités du contexte, de la richesse des approches mises en place auprès de leurs différents publics.

La visite faite dans le Parc de Branféré a été l'occasion d'échanger sur les approches expérimentées vis à vis des visiteurs venant pour découvrir le parc.

La fin de la matinée a permis à l'ensemble du CA de « prendre de la hauteur » grâce à un retour par le « parabout ».... Une mise en bouche sportive et ludique.... Une bonne mise en condition pour attaquer l'ordre du jour dense du CA.

COMPTE RENDU Du CONSEIL d'ADMINISTRATION (14h -17h)

Membres présents : 10

Michel Clech, Amaury Bidel, Mathieu Perret, Yannick Le Belleguic, Marion Kempa, Dominique Cottereau, Mickaël Hamon, Laëtitia Chupeau, Paskall Le Doeuf, Jacqueline Le Vacon,

Membres excusés qui ont donné des pouvoirs : 5

Vincent Lefebvre, Jean Marc Terrade, Laetitia Félicité, Thierry Sessa, David Gayoux,

Autres membres excusés ou absents : 8

Fabienne savatier, Daniel Kempa, Corinne Gense, Pascale Loget, CIELE, Thierry Abalea, Muriel Loussouard,

Salariées : 2

Corinne Vermillard, Sophie Houbart

14h : CONSEIL d' ADMINISTRATION

1/Validation du compte rendu du CA précédent

Plusieurs administrateurs n'ont pas pu ouvrir le CR présenté sous une nouvelle forme.

Garder pour les prochains CA , le tableau de suivi des décisions récapitulatif.

Décision

Décision

→ Validé à l'unanimité

2/ Point trésorerie

ETAT Au 31 juillet 2010

- Solde en banque fin de mois : 50 311 € sur compte courant et 65 385 € sur le livret
 - Virement de 10 000 € effectué en août sur le livret (plafond atteint)
 - A rembourser au CR : 19600 €, toujours en attente de leur justificatif écrit.
 - Après 7 mois sur l'exercice 2010 : 47 % du budget prévisionnel est consommé
- Tableau du suivi du budget au 31 juillet :

Suivi du budget dépenses 2010 au 31 juillet 2010

N° de comptes	Intitulé	Total budget prévisionnel 2010	Cumul au 31/07/2010	En %
604100000	PHOTOCOPIES	1 684	1 275	76%
605000000	Achats de matériels, équipements	-	147	
606110000	ELECTRICITE	600	674	112%
606120000	EAU	600	30	5%
606400000	FOURNIT. ADMINISTRATIVES BUREAU	5 000	1 697	34%
606800000	AUTRES FOURNITURES	1 300	381	29%
607000000	REPAS DES PARTICIPANTS	14 884	6 518	44%
607100000	ACHAT D'OUTILS PEDAGOGIQUES			
60	TOTAL ACHAT	24 068	10 722	45%
611000000	SOUS-TRAITANCE GENERALE	4 800	2 159	45%
613210000	LOCATIONS REEB	3 000	1 500	50%
613200000	LOCATIONS IMMOBILIERES	600	133	22%
613500000	LOCATIONS MOBILIERES	450	1 549	344%
615600000	MAINTENANCE annuelle		587	
616003000	ASSURANCES MAIF	1 000	583	58%
618100000	DOCUMENTATION GENERALE	700	275	39%
618500000	Frais de colloques, séminaires, divers	200	320	160%
61	TOTAL SERVICES EXTÉRIEURS	10 750	7 107	66%
621400000	INTERVENANTS (adhérents)	7 806	1 400	18%
622000000	REMUNERATION d'intermédiaires	4 400	75	2%
622600000	HONORAIRES comptables	3 600	2 100	58%
622621000	HONORAIRES SOCIAL	1 200	600	50%
623000000	Publicité, publications, relations	300		0%
623400000	COMMUNICATION		631	
623700000	IMPRIMERIE (Polypode, lettre REEB.)	5 800	5 483	95%
624100000	Transports sur achats		61	
625100000	FRAIS DE DEPLACEMENT BENEVOLES	18 500	4 242	23%
625110000	FRAIS DE DEPLACEMENT SALARIES	8 000	4 790	60%
625600000	MISSIONS (REPAS SALARIE)		1 961	
625700000	RECEPTIONS	650	243	37%
626100000	FRAIS POSTAUX	8 300	3 478	42%
626200000	FRANCE TELECOM	2 650	2 660	100%
626210000	CONFERENCE TELEPHONIQUE		157	
627000000	SERVICES BANCAIRES et assimilés		17	
628000000	COTISATIONS ASSOCIATIVES		54	
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	61 206	27 952	46%
631100000	Taxe sur les salaires			
633300000	Participation à la formation cont.	1 878	3 650	194%

63	TOTAL IMPÔTS TAXES	1 878	3 650	194%
641100000	Salaires bruts	87 692	51 153	58%
640000000	Charges patronales	30 392	17 728	58%
647500000	Médecine du travail, pharmacie		409	
64	TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	118 084	69 290	59%
658500000	Bénévolat valorisé (travail)	36 118		0%
658600000	Adhésion associative (CNEA)			
658800000	Bénévolat valorisé (services)	3 125		0%
65	TOTAL AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	39 243	-	0%
671000000	Charges exceptionnelles			
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	-	
681120000	Dot amort immo corporelles	2 100	1 225	58%
687500000	Dot. aux prov. risques et ch. exc.			
68	TOTAL DOTATIONS	2 100	1 225	58%

Total des charges

257 329,00 119 945,13 47%

Au bout de 7 mois d'activité, on a dépensé 47 % par rapport au prévisionnel.

Michel préfère continuer à utiliser en CA le doc trésorerie existant qui permet mieux de dresser des perspectives.

8 mois de décalage entre ce que l'on devrait recevoir et ce que l'on reçoit d'où importance d'avoir une trésorerie.

Michel : question du passage à 3 ou 4 postes : bien au prochain CA un tableau financier prospectif.

Ya : on est obligé attendre validation des comptes par CAC et compte de résultat va changer et on va repartir sur des bases qui vont nous être imposées.

Mi : voir où on va pour avoir une vision claire sur poste chargée PRA.

Décision

→ Le CA demande à ce que soit présenté pour les prochaines séances, le tableau du suivi de trésorerie, donnant une perspective dans le temps.

→ Au prochain CA de novembre, un tableau financier prospectif devra être présentée pour décider du passage de 3 à 4 postes.

Présentation des résultats du premier jour d'audit du Commissaire aux Comptes avec le REEB (RV le 30 août 2010)

Rappel du Contexte de l'intervention

- 1ère année d'intervention du cabinet AC2C sur les comptes du REEB sur l'exercice clos le 31 décembre 2009.

- En 2009 : non renouvellement du précédent commissaire aux comptes dont le mandat arrivait à échéance, voté lors de l'assemblée générale 2010 statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

- Contrairement à ce que nous avait indiqué l'expert comptable, les comptes 2009 auraient du être certifiés par un CAC, vu le dépassement des seuils des subventions publiques prévues et obtenues.

→ Nécessité de voter un nouveau mandat de commissariat aux comptes à l'assemblée générale 2011, conformément aux pratiques préconisées par la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes dans ce type de situation.

→ L'AG 2011 devra prendre plusieurs résolutions :

- Désignation rétroactive du cabinet AC2C pour une mission particulière de commissariat aux comptes pour les exercices clos le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 ;

- Validation du CAC pour un mandat de 6 exercices (31 décembre 2011 à 31 décembre 2016 inclus).

Principales remarques et points d'audit (audit effectué le 31 août 2010):

Commentaire général sur les comptes 2009

D'une manière générale, les principes comptables spécifiques aux associations ne sont pas strictement suivis : **Ces comptes sont présentés selon un paramétrage applicable aux entreprises et non aux associations.**

→ revoir la présentation des comptes annuels selon le format comptable applicable aux associations.

→ Manque de l'annexe comptable

Autres commentaires

Traitement comptable des subventions à revoir

→ Principe de comptabilisation des subventions à l'attribution

→ Distinction Produits constatés d'avance/Fonds dédiés

→ Classification au bilan des créances correspondant aux subventions restant à recevoir au 31.12.2009 reclasser ces sommes (72 022.50 €) dans le poste « Autres créances » au bilan.

Créances fiscales et sociales

→ Manque des justifications de l'expert comptable sur le solde d'indemnités de sécurité sociale porté au crédit.

Autres créances

→ celle indiquée doit figurer dans un poste « trésorerie » (intérêt sur livret)

Trésorerie

→ Certaines sommes doivent figurer dans les dettes sociales, le poste trésorerie devrait être réaugmenté en contrepartie

Fonds propres

→ Actuellement affectés en report à nouveau, il serait plus pertinent de les affecter dans un poste de réserves associatives (sur résolution de l'assemblée générale uniquement).

Comptabilisation des provisions risques et charges

→ nécessaire d'obtenir un tableau de détermination de la provision comptabilisée afin de pouvoir en contrôler les modalités de calcul.

→ la provision pour risque d'emploi n'est pas conforme aux règles comptables, et plus de salarié EJ en dec 2009.

→ Celle ci constitue non pas un risque mais une réserve de l'association. Elle doit donc être reprise intégralement (augmentation du résultat de 28 600 €) !
au 31.12.2009 par un compte de reprise de provision dans le compte de résultat

Contributions volontaires et bénévolat

→ Doivent être recalculées :

- exclure le temps passé par les administrateurs dans le cadre de leur mandat social – Ca...
- tarif smic chargé

→ Doivent être placées dans une annexe comptable et pas en charges et produits.

→ nécessite d'obtenir des précisions et documents complémentaires avant de formuler une opinion définitive sur les comptes 2009.

Décisions du CA, votées à l'unanimité :

→ Répondre aux questions du CAC le plus vite possible, pour que la certification puisse se faire rapidement.

→ pour cela, soit l'expert comptable actuel doit se prononcer dans les prochains jours pour confirmer qu'il s'engage à fournir les explications complémentaires, soit prendre un autre expert comptable.

→ Le CA laisse au bureau le soin de gérer cette question.

3 / Quelles perspectives sur un projet Européen ?

– Présentation du projet par Dominique –

Annexe 1

Rappel des différences entre recherche & recherche action

Rappel des phases d'une R.A.

Sensibiliser « plus+ » que les déjà sensibilisés

– Présentation des étapes de travail commun avec le Cabinet « Phylosphère »

Annexe 2

Echanges

Projet d'envergure et ambitieux reposant notamment sur partenariat européen, sur de nouvelles thématiques tant sur le fond que sur la forme.

Lien entre ce grand projet et les adhérents du REEB ?

Lien avec la commission « eau-mer-littoral » ?

Le besoin de réfléchir sur nos pédagogies s'exprime depuis 1 à 2 ans. Cette recherche action est nécessaire d'une manière générale pour faire évoluer nos pratiques. Les retombées bénéficieront à l'ensemble des acteurs de l'EE, car elle nourrira et renforcera le rôle de l'EE sur les grands enjeux environnementaux.

Nous en sommes aux premières réflexions. Une mobilisation des adhérents est nécessaire pour réunir un groupe souhaitant s'investir sur ce projet.

→ Une commission « Recherche – action » existe au REEB, c'est l'occasion de la réactiver :

- Commission fonctionne grâce à l'implication d'un groupe d'adhérents
- Cette solution est plus pertinente que d'alourdir la commission « eau-mer-littoral ».
- C'est un nouveau projet, (avec des financements « extra-ordinaires »), mieux si il est identifier comme tel.

→ La communication (vers nos adhérents, nos partenaires) tout au long du projet doit faire partie intégrante de la démarche.

Rmq: Pays de Ploërmel a un projet sur les zones humides avec la Grande Bretagne par biais d'un « interreg ».

Questionnement autour du choix du thème, support de cette Recherche Action ?

« C'est un sujet complexe, pourquoi pas un sujet plus classique, que l'on maîtrise ? »

- Certes les « changements climatiques » sont un sujet complexe, mais l'animateur d'EEDD n'a pas vocation à maîtriser l'ensemble des connaissances sur le sujet.
- Notre rôle est plus d'inventer de nouvelles pédagogies qui nous permettront de travailler mieux avec les scientifiques .
- Cette RA, est l'occasion, sur un enjeu environnemental majeur, « nouveaux » pour l'EEDD, d'être dans l'ouverture et la créativité. La problématique des changements climatiques est un sujet « nouveau » en effet, qui permettra de renforcer, et aller au delà de ce que l'on sait déjà faire. L'enjeu est de bien aussi de montrer (démontrer) en quoi les professionnels de l'EE contribuent à la mobilisation citoyenne, à la construction de l'esprit critique, aux changements de comportements....

décisions :

Le CA donne sont aval:

- pour poursuivre le travail entrepris nécessaire pour définir mieux des contours du projets.
- Pour poursuivre le travail avec le cabinet Phylosphère, qui permettra de donner des pistes de financements européens concrètes et réalistes.
- Pour commencer à informer et impliquer les acteurs de l'EE lors des travaux sur les enjeux majeurs, qui seront au cœur des rencontres régionales de fin octobre, et relancer la commission « recherche – action » à ce moment là.

4/ Retour sur l'évaluation de la mission PRA et des perspectives d'évolution

C'est une mission sur laquelle s'investit plusieurs salariés et administrateurs

Daniel Mergez a réussi brillamment son concours de professeur des écoles. Il a posé sa démission. Sa demande de ne pas effectuer ces 2 mois de préavis a été acceptée. Son contrat avec le REEB se terminera donc le 16 septembre 2010.

Présentation des perspectives se décomposant en 4 axes

- Expérimentation pays TG
- Accompagnement dans les Pays
- Co- animation de la plateforme
- Mise en œuvre du tableau de bord

Voir tableau récapitulatif présenté par Sophie

Construit suite à la réunion de la commission PRA du 29 juillet 2010

voir **Annexe 3**

Echanges :

EXPERIMENTATION PAYS TG:

Le travail de mise en place du tableau de bord montre que cet accompagnement peut faire émerger des besoins de formation spécifique pour les structures (ex gestion analytique,)

PLATEFORME :

Axe de travail se dégage sur l'Evaluation du PRA et sur le développement de la Recherche action.

LE POSTE

Prolongation du contrat de sophie pendant 9 mois à compter du 16 juillet 2010.

Engagement de travailler dans cette période de 9 mois, pour ne pas attendre la veille de la fin de contrat en mars.

Décisions :

→ **Nécessité de faire projection budgétaire sur 2011 – 2013.**

→ **Re –questionner l'ensemble des missions, et confirmer ou non si on a les moyens de maintenir les 4 postes .**

→ **La mise en œuvre du Tableau de Bord est incontournable, on ne fait pas marche arrière dessus. Le niveau de l'accompagnement, le temps passé est à positionner avec réalisme, au regard de certaines autres missions du PRA, dont la voilure sera réduite (moins de temps sur l'accompagnement des pays).**

5/ Retour sur le temps de réflexion et d'échange entre réseaux et associations EEDD d'envergure nationale (le 31 août 2010)

→ D'un réseau de fonctionnement en commun, voir si nous pouvons passer à un réseau d'ACTIONS en commun.

Les points abordés :

- **Nos CPO respectives ?** complémentarité à rechercher ?

- **Représentation au sein de la CPCA ?**

Quelle organisation, quels enjeux à porter ensemble ?

- **Représentation au sein du CESER** – Conseil Economique Social et Environnemental Régional ?

- **Nos relations avec le Conseil Régional ?**

Quelles stratégies pour l'EE en Bretagne... réunion le 6 sept

REEB reprendrait animation CPCA avec 1 à 2 réunions par an organisées concomitamment à un CA où les élus présents le matin pourraient participer au CA l'apm. Représentation possible à CPCA par un des membres pas forcément du REEB comme Cohérence.

Risque : que on arrive pas à faire marcher cette CPCA et bof pour image du REEB

Réunion du 6 : thèmes abordés,

-CPO

-APPEE

-Emplois associatifs

- Partenariat avec Région pourrait être plus co-construit : ex volet EE du contrat nature, ...Région a tendance à cloisonner les réseaux et les asso. Ex REEB est pas sur le DD.

CESR devenus avec Grenelle CESER : 6 postes en + pour Bretagne au CESER. Pas mal de Graine se sont positionnés dans d'autres régions. BV et ERB se sont mis et ont cité le REEB. C'est préfet qui nomme et CR qui fait sa tambouille. Décision : REEB fait-il une lettre de candidature pour entrer au CESER. C'est nominatif, une indemnisation (50 % d'un conseiller régional : si 3 j, 3,5 j ou 11 demi-journées tous les 2 mois/ 1200 euros 10 mois de l'année) fonction temps engagement.

Stratégie politique : incombe à un administrateur d'y aller. Peut-on jouer un rôle en y allant. Nomination pour 6 ans, là 4 ans.

CESER très consulté, qui oriente vraiment le CR. CR demande rapport au CESER. Dans les derniers rapports qui ont fait du bruit : Nouvelles TIC, Energies marines,...

Des collègues avec des entreprises, des syndicats, et une petite partie des asso.

Mi si y va : demande un changement de statut professionnel en passant à temps partiel. Mi est intéressé. Au moins un engagement minimum de sa part voir plus.

Vote : sur principe CA vote pour à unanimité.

6/ Formalisation de notre « positionnement politique » et Utilité sociale - 15'

Proposition de fonctionnement :

Contexte Mi

Groupe de travail qui prend un certain nombre d'actions : pourquoi est-ce qu'on les fait, qu'est-ce qu'on attend, etc.. Donner derrière une dimension qualitative, les valoriser.

Donnerait une méthode de travail pour l'année suivante.

Toutes ces données compilées donneraient utilité sociétale du REEB

Réunions départementales rentrent dans cette logique : on doit avoir avancé la dessus.

Bizarrement on les a abandonné et nécessaire d'y revenir. Garder le lien avec les adhérents

Valider : mettre en place méthodo avec Do pour évaluer concrètement projets

Puis présentation écrite synthèse évaluation objectifs du projet stratégique, vu avec F Bouillon. Voir depuis 2007 ce qui a changé.

Validé à l'unanimité.

7/ Présentation des propositions du groupe « diagnostic de territoire » -15'

Reporté

8/ Date prochain CA

mardi 23 novembre 9 h 30 : Loudéac

Document annexe : Etapes de travail commun avec Phylosphère

PHASE 1 – Aide à l'élaboration du projet

Accompagnement dans la définition des objectifs, de la stratégie et des moyens alloués au projet

➔ validation par le CA REEB du projet

PHASE 2 - Sur la base du projet validé par le CA, proposition d'options de financement.

2a – Identification des financements potentiels;

2b – explication des implications de chacun des schémas structurels possibles en terme de structure de gestion, de partenariats et de stratégie institutionnelle.

Evaluation des partenariats actuels du REEB et ceux à tisser ;

2c- Evaluation des moyens REEB nécessaires à la mise en oeuvre de chaque structure de projet.

➔ validation par le CA REEB du financement choisi

PHASE 3 – Aide au cadrage du projet en fonction de l'option de financement sélectionnée par le REEB pour :

3a – Diagnostic des territoires : recherche d'acteurs prévisionnels (acteurs REEB et partenaires français et étrangers), leur typologie, leurs actions en matière d'éducation à l'environnement liée aux changements climatiques, l'intérêt d'un partenariat...

3b– Choix des acteurs du projet;

3c - pré - engagement des acteurs à s'inscrire dans le projet : présentation du partenaire, des actions qu'il mènera, des obligations à remplir, du calendrier à respecter ;

3d - Définition finale du projet : les actions, les acteurs, le calendrier, l'organisation administrative et financière de mise en place et suivi du projet.

➔ validation par le CA REEB du projet finalisé

PHASE 4 – Assistance à la rédaction et au dépôt du dossier de demande de financement

PHASE 5 – Mise en place opérationnelle du projet

Au fil de l'eau, selon les problématiques relationnelles ou de gestion posées par la mise en oeuvre du projet.